CLUB NAUTIQUE DE SAINT PAUL
AVIS DE COURSE

Nom de l'épreuve : VIRE-VIRE after GLOBE40

Dates : Samedi 23 novembre Lieu : **BAIE DE SAINT PAUL**

Autorité Organisatrice : **Club Nautique de Saint-Paul**

Préambule :

L'objectif est de réunir sur une même ligne de départ le plus grand nombre d'embarcations (habitables, voiles légères, kayaks et autres embarcations non motorisées) dans un esprit de convivialité, de partage et de compétition.

1 RÈGLES APPLICABLES POUR LA MANIFESTATION NAUTIQUE

V 1.1 Les course seront régies par :
- les règles de course à la voile
- les règles de course de fédération française kayak

V 1.2 Sécurité et équipement : *équipements réglementaires standards.*

2 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

V 2.1 les manches sont ouverts à tous.
Les bateaux concernés sont les dériveurs, catamarans, habitables et sport de pagaie (kayak etc..).

V 2.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire directement sur le site internet **cnsp.re,** ou sur place le samedi jusqu'à 10H00. Merci de prévenir le CNSP le 20 novembre avant 10h

V 2.3 L'Autorité organisatrice du CNSP se réserve le droit de refuser la participation d'une personne, sans avoir à en justifier les motifs et procédera à tous remboursement nécessaire si besoin.

3 DROITS A PAYER

20 € pour + 18 ans
10 € pour + 16 ans
Gratuité pour les optimists et les kayakistes U15.
10 € pour les invités repas

Le tarif inclut l'accès à l'ensemble de la manifestation nautique VIRE VIRE after CAP GLOBE 40, une boisson offerte, suivie d'un barbecue au club.

4 PROGRAMME

4.1 Confirmation d'inscription :
Le 20 novembre 2024 avant 10H00 au CNSP

4.2 Jour de course :
Samedi 9H00 à 15H30

4.3 L'heure du signal d'avertissement du **Prologue** est prévue à 10H00 le samedi 21 nov 2026 (Kayak non concernés)

1er Manche : Le signal d'avertissement de la première course est 11h00 le samedi devant le débarcadère.
Le reste des manches 10 min après le dernier de la manche précédente.

5 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées dès l'ouverture des inscriptions et les annexes seront affichées et disponibles à la confirmation des inscriptions.

6 PARCOURS

Le parcours du prologue est de type travers/travers départ devant le CNSP empanner une marque orange et retour ligne d'arrivée (la même que le départ).
Les parcours sont de types côtiers. Ils seront mouillés en baie de Saint-Paul.
Un parcours de 11Km environ pour les personnes confirmées et un parcours de 6km environ pour les U15 et les débutants.

7 CLASSEMENT VOILE/KAYAK

7.1 L'objectif est de réunir sur une même ligne de départ le plus grand nombre d'embarcations (habitables, voiles légères, kayaks et autres embarcations non motorisées) dans un esprit de convivialité, de partage et de compétition.
7.2 Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : **une manche**.
7.3 Toutes les manches comptent.
7.4 Un classement sera fait en fonction du parcours choisit.

8 PRIX

Une remise des prix aura lieux le samedi 21 novembre 2026 à 18h 30 heures. Un tirage au sort pour ensemble des participants sera effectué.

9 DECHARGE DE RESPONSABILITE

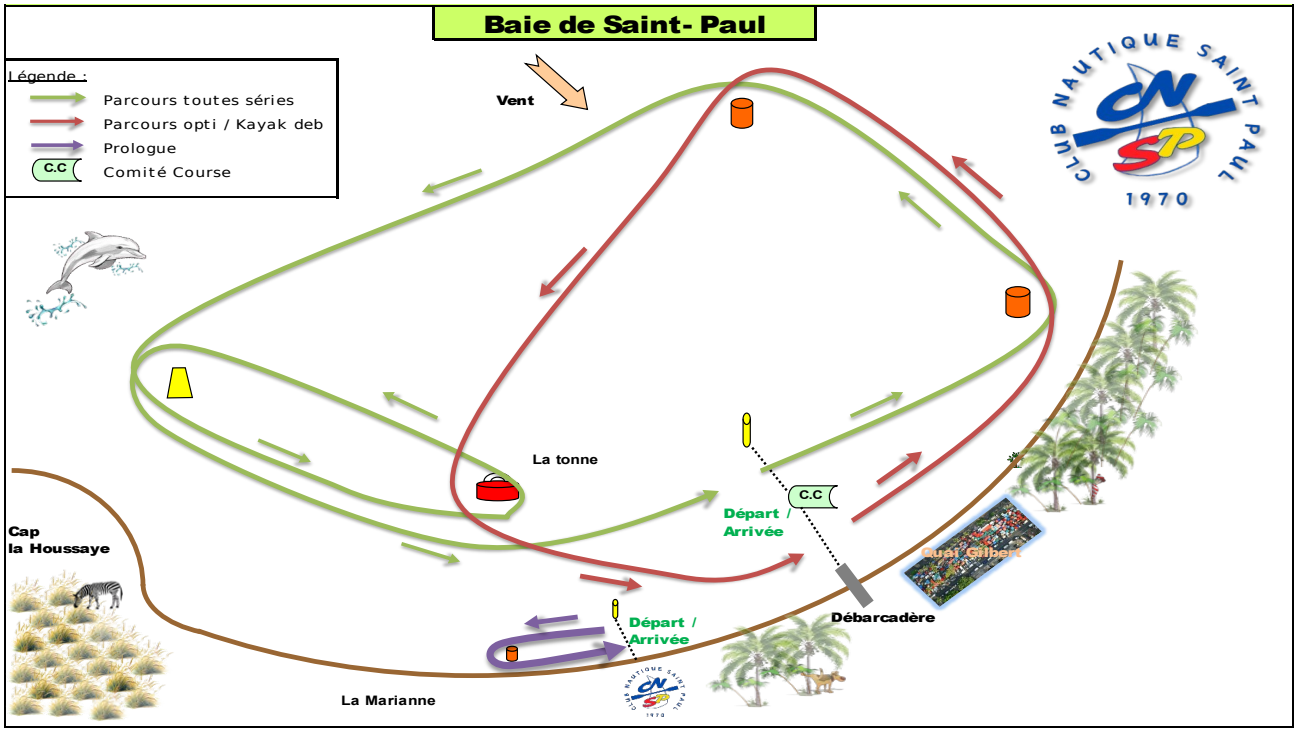
Les participants prennent le départ des régates à leurs propres risques. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre des animations, aussi bien avant, pendant, qu'après les animations.

10 CONTACT DE L'AUTORITE ORGANISATRICE

Club Nautique de Saint-Paul : Téléphone 02 62 22 56 46
Gsm 06 92 60 95 40
Mail : cnspreunion@gmail.com

Annexe :

Implantation Parcours
VIRE VIRE after CAP GLOBE 40



soit :

